



**HAL**  
open science

## La Vita Sancti Samsonis (BHL 7486) de Baudri de Bourgueil (12e siècle) dans le Chronicon Briocense (14e siècle) : quelques réflexions sur l'inscription des sources dans le Chronicon.

Armelle Le Huërou

### ► To cite this version:

Armelle Le Huërou. La Vita Sancti Samsonis (BHL 7486) de Baudri de Bourgueil (12e siècle) dans le Chronicon Briocense (14e siècle) : quelques réflexions sur l'inscription des sources dans le Chronicon.. Louis Lemoine, Bernard Merdrignac. Corona Monastica. Moines bretons de Landévennec: histoire et mémoire celtiques. Mélanges offerts au père Marc Simon., Presses Universitaires de Rennes, p. 219-229, 2004, Histoire. halshs-00460931

**HAL Id: halshs-00460931**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00460931>**

Submitted on 3 Mar 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La *Vita Sancti Samsonis* (BHL 7486) de Baudri de Bourgueil (12<sup>e</sup> siècle) dans le *Chronicon Briocense* (14<sup>e</sup> siècle) : quelques réflexions sur l'inscription des sources dans le *Chronicon*.**

La *Vita S. Samsonis* composée par Baudri de Bourgueil alors qu'il était archevêque de Dol (1107-1131) n'a été conservée intégralement que dans un seul manuscrit du 14<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, mais il subsiste un certain nombre de témoins fragmentaires, parfois tardifs, qui attestent la diffusion du texte baldéricien, au moins en Bretagne<sup>2</sup>. L'un des plus importants – aussi bien sous le rapport du volume de texte conservé que sous celui de sa qualité – est le *Chronicon Briocense*. Ecrite par un familier de Jean IV de Bretagne à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, la *Chronique*, dite de Saint-Brieuc, occupe une place tout à fait à part dans la production historiographique locale et contemporaine, ainsi que l'a bien montré J. Kerhervé<sup>3</sup>. Ecrite en latin, – quand tous les autres chroniqueurs bretons s'efforcent de composer en français –, elle s'apparente plus à une vaste compilation qu'à une véritable chronique, d'autant qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage définitif mais d'un travail en cours d'élaboration<sup>4</sup>. La partie éditée et les éléments d'analyse antérieurement livrés par P. de Berthou sur l'ensemble du texte sont éloquents : l'auteur anonyme reproduit, presque tels quels, des pans entiers de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, des chartes du *Cartulaire de Redon* ou de celui de Quimperlé, sollicite de la même manière la *Chronique de Nantes* ou encore un certain nombre de textes hagiographiques<sup>5</sup>. Il faut maintenant y ajouter la *Vita S. Samsonis* de Baudri, dont de larges extraits sont ainsi conservés.

La confrontation du *Chronicon* et de la *Vita S. Samsonis* permet bien sûr de renouveler notre connaissance du texte de Baudri, mais elle est également décisive pour mieux saisir la manière dont le chroniqueur sélectionne et s'approprie certaines des sources qu'il utilise<sup>6</sup>. Considérant la *Vita* comme un témoignage faisant autorité, il la

---

<sup>1</sup> Le ms BnF lat. 5350. Pour ce qui est de ce ms et du texte de Baudri, nous nous permettons de renvoyer à Armelle Le Huërou, « La réécriture d'un texte hagiographique au XII<sup>e</sup> siècle : la *Vita Sancti Sansonis* de Baudri de Bourgueil », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 108, 2001, p. 7-30, article auquel notre DEA (consacré à l'édition de ce ms et à la traduction du texte) avait donné lieu.

<sup>2</sup> Par ex. : au 28 juillet, date de la fête de S. Samson, certaines leçons des Bréviaires de Rennes de 1514 (act. Solesmes, Jle-2-14) et Saint-Brieuc de 1548 (BnF Res. B-4925) donnent des extraits de cette *Vita* ; le Bréviaire de Dol de 1519 (BnF Res. B-24022) propose de plus larges extraits encore, car le saint y est vénéré à la date anniversaire de sa mort ainsi qu'au 1<sup>er</sup> septembre où l'on célèbre son ordination ; le *Légendaire de Tréguier* (act. BnF lat. 1148, ff°64-66) en donne un chapitre découpé en 9 leçons ; le Grand *Légendaire de Tréguier* – aujourd'hui disparu – avait retenu plusieurs chapitres que le BnF fr. 22321 (ff° 788-793) nous a partiellement transmis, etc.

<sup>3</sup> Jean Kerhervé, « Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age », *Bulletin archéologique de la société du Finistère*, t. 108, 1980, p. 165-206.

<sup>4</sup> L'auteur ne semble pas d'ailleurs revendiquer d'autre titre que celui de compilateur, si l'on en croit ses déclarations. Cf *Chronicon Briocense*, Gwénaél Le Duc et Claude Sterckx (éd.), p. 60-63 et J. Kerhervé, *art. cit.*, p. 184.

<sup>5</sup> Gwénaél Le Duc, Claude Sterckx (éd. et trad.), *Chronicon Briocense*, t. 1 (seul paru), Klincksieck, 1972, identifient comme sources, outre l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, la *Legenda S. Corentini*, la *Vita S. Goeznouii* ; leur préfacier, Léon Fleuriot, souligne les emprunts du *Chronicon Briocense* à la *Chronique de Nantes*, *op. cit.*, p. 11 ; Paul de Berthou, « Analyse sommaire et critique de la *Chronique de Saint-Brieuc* », *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, t. 19, 1900, p. 1-89, mentionne également, entre autres et outre les sources précitées, le *Cartulaire de Quimperlé*, p. 8, 32 - 33, le *Cartulaire de Redon*, la *seconde Vie de S. Gildas*, p. 7, la troisième *Vita* de S. Tugdual, p. 8, les *Miracles de S. Magloire*, p. 13, etc.

<sup>6</sup> Ce qui est valable pour la *Vita S. Samsonis* peut en effet être étendu à nombre des sources utilisées par le chroniqueur.

détourne de sa vocation édifiante et liturgique initiale en l'établissant au rang de source historique, quoiqu'il ne la modifie que très superficiellement -aussi bien à l'échelle macroscopique, c'est-à-dire à l'échelle de la composition du passage concerné, qu'à l'intérieur de chacun des chapitres qu'il a retenus.

### 1. L'inscription de la *Vita S. Samsonis* dans le *Chronicon Briocense* : le nouveau corps du texte.

Le chroniqueur, qui retrace l'histoire de la Bretagne depuis ses origines, vient d'évoquer les exactions de Comor. Ce préfet de Childebert a usurpé le pouvoir en Bretagne après avoir fait assassiner le prince légitime, Jonas<sup>1</sup>. Aux mains du cruel tyran—qui, entre autres particularités sanguinaires, a coutume de supprimer ses épouses lorsqu'elles sont enceintes de ses œuvres-, le pays est en proie à la désolation et aux luttes intestines. Heureusement, Samson, fraîchement débarqué en Bretagne, est rapidement mis au fait de la détestable situation politique de la région où il vient de s'installer et décide d'intervenir pour « rendre au peuple breton désolé son prince naturel »<sup>2</sup>, Judual, le fils de Jonas. Alors que la seconde *Vita* de S. Gildas et celle de S. Goueznou fournissent au chroniqueur sa matière historique pour retracer le règne de Comor<sup>3</sup>, l'essentiel de ce qui concerne sa chute, dont S. Samson est un des protagonistes, vient du livre II de la *Vita S. Samsonis* de Baudri (15 des 21 paragraphes sont directement empruntés à la *vita*). Cette partie du *Chronicon* se trouve aux f° 35r° - 43r° de BnF lat. 6003 (A) et aux f° 38v° - 46r° de BnF lat. 9888 (B), les deux copies légèrement postérieures qui subsistent aujourd'hui de l'archétype disparu<sup>4</sup>. La distribution en chapitres du *Chronicon* —identique dans les deux témoins manuscrits— est, on l'a souvent relevé<sup>5</sup>, assez déconcertante, car elle s'opère en dépit de la cohérence interne du texte. Nous l'avons toutefois conservée pour la commodité de repérage qu'elle offre et avons numéroté ces paragraphes de 1 à 21. Le tableau qui suit en donne le résumé et indique en gras les passages qui ne sont pas empruntés au texte de Baudri. En regard des chapitres du *Chronicon* sont reportés les passages correspondants de la *Vita S. Samsonis*.

#### Composition générale du passage : amputations et greffes sur la *Vita S. Samsonis*

<i>Chronicon Briocense</i>	<i>Vita S. Samsonis</i> , livre II
1 Arrivée de S. Samson en Bretagne et fondation de Dol d'où le saint part évangéliser le pays.	<b>II, 1 incomplet de la fin.</b>

<sup>1</sup> Sur l'historicité des personnages et des événements rapportés par le *Chronicon* pour cette période qui coïncide avec le règne de Childebert I, on peut se reporter à la mise au point d'André Chédeville, *La Bretagne des saints et des rois (V<sup>e</sup> –X<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Ouest-France Université, 1984, p. 75-77 ; p. 144-146 et, plus récemment, à celle de B. Merdrignac in Pierre-Roland Giot, Philippe Guigon, Bernard Merdrignac, *Les premiers Bretons d'Armorique*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 96-114.

<sup>2</sup> *Vita S. Samsonis*, II, 16, repris tel quel dans le *Chronicon Briocense* : « Disponebat siquidem Judualum genti desolate principem naturalem restituere ».

<sup>3</sup> Paul de Berthou, « Analyse critique... », *art. cit.*, p. 7.

<sup>4</sup> Le passage qui nous occupe se situe donc peu après la partie éditée du *Chronicon* qui s'arrête au f° 33r° (sur 143 ff°) pour A et au f° 35r° (sur 147 ff°) pour B. Les deux copies ont été faites, sinon sur l'archétype lui-même, du moins sur un même manuscrit et le scribe de B propose un bien meilleur texte - quoique incomplet - que celui de A, dont l'écriture est toutefois plus lisible. Sur l'histoire et la description matérielle des deux manuscrits, voir P. de Berthou, « Introduction à la *Chronique de Saint-Brieuc* », *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1899, t. 18, p. 81 – 82 pour A et p. 83 pour B. Le texte utilisé pour la présente étude est celui que nous avons établi en collationnant les deux manuscrits, puis en les confrontant avec les autres témoins de la *Vita S. Samsonis*.

<sup>5</sup> Cf G. Le Duc, C. Sterckx, *op. cit.*, p. 15.

2 En se renseignant sur la situation politique de la Bretagne, Samson apprend qu'elle est au mains d'un usurpateur, Comor :	
3 Celui-ci a assassiné le prince légitime Jonas dont le fils et héritier, Judual, est en fuite et s'est réfugié auprès de Childebert.	<b>II, 3</b>
4 Indigné, Samson décide de rencontrer le roi des Francs. Guérison d'un aveugle en chemin.	
5 Guérison d'un démoniaque à l'arrivée au palais. Le roi, à qui Samson réclame le retour de Judual en Bretagne, diffère sa réponse. <b>Explication de l'attitude du roi par le chroniqueur : ce serait le fruit d'un arrangement entre Comor et lui.</b> Samson, toutefois invité à rester au palais, évangélise les courtisans.	<b>II, 4</b>
6 Succès de Samson, sauf auprès de la reine. Tentative d'empoisonnement de Samson par la reine	<b>II, 5</b>
7 Mise en échec miraculeuse de cette première tentative. Le roi, devant le miracle, consent à ce que Samson rencontre Judual.	
8 Nouvelle tentative d'assassinat par la reine qui fait donner au saint un cheval indompté. Nouvel échec. Menaces de Samson à l'adresse de la reine	<b>II, 6</b>
9 Troisième tentative d'assassinat : nouvel échec de la reine	<b>II, 7</b>
10 A la demande du roi, Samson élimine un dragon qui dévastait une contrée. Le roi lui donne la région et en fait une enclave de Dol : ce sera Pental. Il demande à Samson de célébrer ici la messe.	<b>II, 8</b>
11 Mort miraculeuse de la reine pendant la célébration de la messe et construction de Pental.	<b>II, 9.</b>
12 Samson et Judual rentrent en Bretagne avec l'accord du roi qui a auparavant donné à Samson quatre îles anglo-normandes	<b>II, 14 incomplet de la fin.</b>
13 Samson rentre à Dol. Il y est accueilli dans la liesse, notamment parce qu'il s'appête à rendre à la Bretagne son prince légitime. Combat de Judual et Comor. Victoire sans surprise de Judual, soutenu par Samson.	<b>II, 16 incomplet du début</b>
Samson instruit Judual sur l'art de bien régner. Judual soumet tout son territoire à sa juridiction métropolitaine.	<b>II, 17.</b>
	<b>II, 19</b>
14 Dernière entrevue de Childebert et Samson. Childebert confirme les possessions et le statut métropolitain de Dol	<b>II, 24 incomplet de la fin.</b>
15 <b>Explication du geste de Childebert par un retour en arrière destiné à repréciser l'antériorité de la christianisation des Bretons sur les Francs et leur splendeur initiale. Liste de quelques rois bretons, à partir de Conan Meriadec, premier roi chrétien des Bretons.</b>	
16 Suite de la liste. <b>Invasions étrangères qui ruinent la Bretagne jusqu'à l'arrivée de Riualon Meurmarzou</b>	
17 <b>Eloge de Rivallon Meurmarzou, nouveau Conan Meriadec, qui reprend le pouvoir en Bretagne.</b>	
18 <b>Au même moment, arrivée de nombreux saints hommes en Bretagne, parmi lesquels S. Paul, S. Malo et S. Samson. Leur œuvre de reconstruction.</b>	
19 <b>A cette époque, Comor prend le pouvoir. Ses relations avec Childebert, les relations de Childebert et Samson. Explication de l'attitude de Samson qui accepte que le roi confirme la possession de biens qui ne lui appartiennent pas et d'un statut dont il n'est pas maître de décider.</b>	
20 <b>Histoire des diocèses bretons et en particulier du siège épiscopal de Dol.</b>	
21. Dernier voyage de Samson qui part évangéliser une des îles anglo-normandes encore païenne. <i>Migrauit</i> du saint	<b>II, 25 incomplet de la fin</b>
	<b>II, 26 incomplet du début</b>

A l'exception de quelques lignes du livre I, 1 destinées à situer rapidement les origines généalogique et géographique de Samson<sup>1</sup>, l'ensemble du texte proposé par la *Chronique* est constitué sur la base du livre II de la *Vita*, même si ce dernier a subi un certain nombre d'amputations et de greffes. La mise à l'écart du livre I, qui court de la naissance du saint au pays de Galles à son départ pour le continent, est logique, la période insulaire de la vie de Samson n'intéressant pas directement le propos du chroniqueur. En revanche, les coupes effectuées dans le livre II appellent un commentaire, car la sélection qu'y a opérée le chroniqueur modifie notablement la figure de saint Samson. Il y apparaît moins comme un saint évêque et abbé évangéliste et fondateur que comme un habile politique déterminé à rendre à la Bretagne son prince légitime et s'il demeure prolixe en miracles, c'est uniquement dans le cadre de ses activités de médiateur politique.

### Les chapitres supprimés de la *Vita S. Samsonis*

C'est qu'en supprimant un certain nombre de chapitres, le chroniqueur a créé une continuité factice entre des épisodes qui, initialement, étaient intégrés dans un récit globalement plus attentif à l'œuvre samsonienne en Normandie et en France qu'en Bretagne même<sup>2</sup>. Le *Chronicon* procède à ce retournement en éliminant tous les chapitres relatifs aux miracles opérés par Samson à Pental<sup>3</sup> (II, 10, 11, 12, 13, 22, 23) et en France (II, 20, 21). Les trois autres chapitres qu'il a laissés de côté ont en revanche à voir avec la Bretagne. Si le II, 15 célèbre les effets salutaires de la venue du saint auprès de cette population « barbare », à peine évangélisée et peut, à la limite, avoir heurté le patriotisme bien connu du chroniqueur<sup>4</sup> qui se serait empressé de l'éliminer, les deux autres (II, 2 et 18) évoquent des miracles assez classiques (dans un cas, les luminaires de l'église du monastère de Dol sont allumés, dans l'autre, deux jeunes gens à l'article de la mort sont rendus à la santé). La seule raison de leur suppression tient en fait à l'économie du nouveau texte : ces épisodes retardent (II, 1) ou interrompent (II, 18) le récit de l'action menée par Samson pour rétablir Judual. Le principe régissant la sélection ou le rejet des épisodes se retrouve d'ailleurs à l'échelle des chapitres que le chroniqueur ampute du début ou de la fin afin de se concentrer sur son propos<sup>5</sup>.

A l'occasion de ces manipulations, avant tout d'ordre narratif et thématique, les éléments qui contribuaient à ériger Samson en saint prédicateur, en infatigable voyageur jamais avare de miracles, ou en abbé fondateur de Pental, ont disparu. Il n'est plus défini que comme le fondateur de Dol qui, préoccupé de rendre à sa région un chef légitime, se rend à la cour du roi des Francs, y triomphe de nombreux obstacles, avant d'obtenir plus qu'il ne demandait. Trouvant grâce aux yeux de Childebert, il obtient,

---

<sup>1</sup> Non mentionnées dans le tableau, elles ouvrent le § 1 du passage étudié de la *Chronique* : « Cum enim beatus Sampson archipresul qui ex Demetia prouincia exortus fuit, clarissimis secundum seculi dignitatem enituit parentibus. Ammon pater eius siquidem qui de Venecia sibi duxit uxorem, ambo isti ex regali oriundi prosapia » (ex *Vita S. Samsonis* I, 1).

<sup>2</sup> Baudri lui-même le suggère dans son introduction au livre II de sa *Vita* : « ea [miracula] quæ citra mare nobiscum, uidelicet uel in minori Britannia uel in Francia seu in Normannia ad glorificandam Dei magnificenciam operatus est, recapitulare satagamus. »

<sup>3</sup> Pental, enclave de l'évêché de Dol au confluent de la Seine et de la Risle jusqu'en 1790, act. Saint-Samson-sur-Risle (Eure).

<sup>4</sup> Cf P. de Berthou, « Introduction... », *art. cit.*, p. 68-9 ; J. Kerhervé, *art. cit.*, p. , Jean-Christophe Cassard, « Les chroniqueurs et historiens bretons face à la guerre de Succession », p. 59, Noël-Yves Tonnerre *dir.*, *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne du Moyen Age au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, PUR, 2001, p. 57-75.

<sup>5</sup> Cf tableau.

outre la libération de Judual, le statut de métropolitain de Dol, ainsi que de nombreuses possessions en Normandie, toutes choses ensuite confirmées, une fois Comor vaincu, par ce même roi des Francs. Ayant accompli sa mission et ne présentant plus aucun intérêt pour le propos du *Chronicon*, il ne lui reste plus qu'à mourir, ainsi que le rappelle brièvement quelques lignes extraites de chapitres distincts de la Vita (§ 21).

### Les greffes

Cette première reconfiguration du texte initial par amputation s'accompagne d'un second type d'intervention : la greffe d'éléments étrangers au corps du texte, comme les chapitres 15 à 20. Totalem de la main du chroniqueur, qui s'inspire, sans le dire, de *l'Historia Regum Britanniae*, ou, comme il le précise cette fois explicitement, d'histoires antiques et de « l'opinion de savants et d'anciens »<sup>1</sup>, ces paragraphes semblent n'entretenir qu'un rapport très lointain avec ce qui vient d'être exposé, comme, du reste, c'est fréquemment le cas tout au long du *Chronicon*. Ici, l'auteur prétend mettre en garde contre « les propos des jaloux et des envieux et les discours ambigus » et rétablir la vérité sur un certain nombre de points<sup>2</sup>. Pour ce, après avoir rappelé, encore une fois, l'antériorité de la christianisation des rois bretons sur les Francs et énuméré les onze premiers rois de Bretagne, il déplore les intrusions des Goths, Frisons et autres païens qui ont ruiné le pays et notamment ses églises et monastères. Heureusement, après l'avènement de Rivallon Meurmarzou arrive d'Outre-Manche en Bretagne un contingent de saints hommes qui restaurent les églises quand ils n'en construisent pas de nouvelles. En fait, le chroniqueur ressasse des thèmes qui lui sont chers et qui interrompent de manière récurrente les textes qu'il utilise. Sans doute est-ce parce que nous sommes en présence d'un *work in progress* qui n'a pas trouvé sa forme aboutie, mais c'est également une tentative pour imposer une interprétation personnelle des questions soulevées par la *Vita S. Samsonis*. En la complétant par des informations extérieures, il oriente la lecture du récit qui en est tiré. Ainsi, le texte de Baudri ne laisse jamais entendre que la forme de suzeraineté affichée sur la Bretagne par Childebert –qui nomme Samson archevêque et confirme toutes ses possessions- est problématique. Or c'est précisément sur ce point qu'insiste la suite de l'intervention du chroniqueur (§ 19, 20) qui dénonce une manœuvre de Childebert pour annexer la Bretagne et explique les raisons pour lesquelles le saint n'a pu intervenir dans les manigances du roi des Francs.

Sélectionner un certain nombre de passages d'un texte hagiographique du 12<sup>e</sup> siècle pour le conformer aux nécessités d'un projet historiographique plus tardif, c'est déjà en orienter différemment la lecture et s'appropriier un texte dont il n'est nulle part précisé qu'il s'agit d'un emprunt. Greffer sur cette première relecture des convictions et/ou informations externes totalement étrangères au texte de départ, même maladroitement, comme ici, c'est achever de le détourner de sa vocation initiale et en faire, radicalement, un nouveau texte.

## 2. Les modes d'appropriation de détail : essai de typologie sommaire

Les interventions du chroniqueur à l'intérieur des chapitres et phrases qu'il a retenus ne sont pas moins repérables. Certaines particularités lexicales, syntaxiques et

---

<sup>1</sup> *Chronicon*, §20 : « secundum antiquas historias ... sed secundum sapientum et antiquorum opinionem ... »

<sup>2</sup> *Ibid.*, § 15 : « emulorum et inuidorum uerbis et subdolis colloquiis obuiare et ueritatem detegere »

thématiques de ses additions personnelles les distinguent immédiatement du texte baldéricien et trahissent toujours une incapacité à véritablement assimiler un matériau étranger. Comme ces procédés –dont on ne trouvera ici qu’un échantillonnage ne prétendant nullement à l’exhaustivité- se retrouvent également dans la partie éditée du *Chronicon*, il est vraisemblable qu’on ait ainsi accès à quelques unes des méthodes de travail de l’anonyme, en tout cas, à certains modes d’appropriation des textes qu’il exploite.

### Les modifications inhérentes à la transmission manuscrite

Cela dit, il faut dissocier des interventions délibérées ce qui ne relève pas forcément de choix concertés du chroniqueur lui-même. Outre ses propres mélectures et omissions –inévitables-, certaines lacunes, erreurs, variantes lexicales et syntaxiques proviennent en effet du manuscrit de la *Vita* qu’il avait sous les yeux, ou de la version de la *Chronique* à la disposition des scribes de A et B.

#### Quelques exemples d’écarts dus à la transmission manuscrite :

	<i>Chronicon</i>	<i>Vita S. Samsonis</i>
Inversions :	§ 4 : <b>cecorum oculos</b> aperuit	II, 3 : <b>oculos cecorum</b> aperuit
	§5 : in gradum <b>pristinum reuocata</b>	II, 4: in gradum <b>reuocata pristinum</b>
Omissions :	§ 1 : Insompnis igitur erat	II, 1 : In somnis igitur <b>insomnis</b> erat
	§ 4 : miraculis tam gloriosus	<i>ibid.</i> : <b>in</b> miraculis tam gloriosus
	§13 : Preliantur duces, utrinque acies	II, 17: Preliantur duces, utrinque <b>confligunt</b> acies
Variante lexicale :	§ 1 : rem seriatim ita <b>exprimit</b>	II, 1 : rem seriatim ita <b>depromit</b>
	<i>ibid.</i> : sermone <b>discretus</b>	<i>ibid.</i> : sermone <b>dissertus</b>
	§ 5 : Britania (...) <b>exheredata</b>	II, 4 : Britania (...) <b>exhereditata</b>
	§ 6 : uinum ueneno <b>inficiat</b>	II, 5 : uinum ueneno <b>conficiat</b>

On peut vraisemblablement ranger dans cette catégorie quelques lacunes un peu plus importantes, dont celle, par exemple, qu’enregistre le portrait de Samson. Le *Chronicon* (§ 1) rappelle en effet toutes les caractéristiques énumérées par Baudri, sauf une (en gras), dans un passage où l’on observait également une leçon différente<sup>1</sup> :

*Vita*, II, 1 : Erat siquidem dominus Sanson uultu iocundus, sermone dissertus, assertione facundus, in consiliis perspicax et modestus, **in miraculis copiosus**, canis reuerendi capitis decoratus [...].

Dans la mesure où elles demeurent exceptionnelles (nous en avons relevé quatre sur l’ensemble du passage étudié) et où les locutions disparues ne présentent aucune caractéristique susceptible de justifier une coupe, il y a tout chance pour qu’elles résultent d’omissions involontaires de la part de l’auteur du *Chronicon* ou de la version de la *Vita* qu’il copie. D’ailleurs, hormis les suppressions pratiquées par l’auteur du *Chronicon* en fin ou en début des chapitres retenus et qui concernent non pas des termes ou des expressions isolées, mais d’assez longs passages, on ne relève aucune coupe nette.

Le chroniqueur n’étant pas plus enclin à remanier les phrases des textes qu’il utilise, le seul exemple pour notre passage pourrait donc également relever d’une tradition manuscrite divergente :

<sup>1</sup> Cf tableau précédent, l. 7.

*Vita S. Samsonis*, II, 1

Cursu pernici Priuatus aduolat - a longinquis siquidem gurgitibus puppim fluctuagam curiosus prospexerat -, et homines ignotos singultuosus uix salutat. Sansonis pectus religiosum deplorantis gemitus ad compassionem euerberant, et animum sancti numquam tamen immisericordem emolliunt ad misericordiam. Sciscitatur quenam sit causa querelarum, rogat que sit occasio singultuum.

*Chronicon*, §1

Cursu pernici Priuatus<sup>1</sup> aduolat et beato Samsoni factum suum seriatim lacrimabiliter narrat. Samson igitur intelligens tribulationem et dolorem Priuati multum ei compatiens secum ad domum propriam accessit, licet paulo ante sciscitatur quenam sit causa querelarum, rogat que sit occasio singultuum.

Le caractère unique de cette intervention l'empêche d'être considérée comme une technique d'exploitation du texte de Baudri, de même que les quelques lacunes évoquées plus haut. C'est que, ici comme ailleurs dans la *Chronique*, le mode privilégié d'intervention, réside dans l'amplification de l'hypotexte et non pas dans sa réduction.

### Les amplifications

La plupart de ces additions qui vont d'un mot à plusieurs phrases se trahissent comme telles, tant par leur nature que par leur mode d'insertion dans la *Vita*.

#### *Les appositions aux noms propres*

Ainsi, le chroniqueur juge indispensable de caractériser les personnages par des appositions indiquant leur titre ou leur généalogie, ainsi d'ailleurs qu'il le fait dans les passages de sa main. Pour la partie qui nous intéresse, le nom de Samson est souvent suivi du titre d'« archevêque des Bretons »<sup>2</sup>, celui de Judual de « prince des Bretons » quand il n'est pas défini par sa filiation<sup>3</sup> ; son père Jonas, que Baudri se contentait de situer comme le fils de Riatam et héritier légitime du pouvoir est rattaché à Rivallon Meurmarzou<sup>4</sup> ; l'évocation du nom de Comor, l'usurpateur, est précédée ou suivie de « le tyran » et/ou « le maudit »<sup>5</sup>, etc.

#### *Caractérisation des lieux*

De même que les mentions de noms de personnages s'accompagnent de caractérisations étrangères à la *Vita*, l'identité des lieux, implicite dans la *Vita*, est souvent explicitée. Ainsi, alors que le contexte est parfaitement éloquent, le chroniqueur rattache toujours l'endroit dont il est question à un nom propre :

§2 (*Vita* II, 3) : terra ista **Britanica** satis habilis et fertilis est

§ 13 (*Vita* II, 16) : ex tota **Britanorum** prouincia

§ 21 (*Vita* II, 25) : in Lisia insula **in partibus Neustrie situata**

#### *Les gloses incorporées dans le texte*

Toujours à des fins d'élucidation du texte, le chroniqueur intervient à plusieurs reprises pour redéfinir un terme ou un énoncé. Certes, il lui arrive bien de proposer une

<sup>1</sup> Priuatus est le premier personnage que rencontre Samson en débarquant en Bretagne. C'est lui qui donne au saint la terre où il fonde Dol.

<sup>2</sup> *archipresul Britonum* ou *Britonum archipresul*, également utilisé dans les passages de la main du chroniqueur pour qualifier Samson ainsi que l'ensemble des appositions signalées.

<sup>3</sup> *princeps Britonum*, avec les variantes *Britonum princeps* et *princeps Britannie*, ou *Jone interfecti filius*.

<sup>4</sup> *Chronicon*, § 3 (ex *Vita* II, 3), où apparaissent en gras les additions du *Chronicon* : « Riatam filium, ex genere et recta linea Riualli Meurmarzou regis quondam huius Armorici regni descendentem, qui, iure hereditario, terre istius obtinuit principatum. »

<sup>5</sup> *tirannus, maledictus*.



interprétation réellement intéressante ou, du moins, pertinente, comme dans cet exemple :

§ 11 (*Vita*, II, 9) : Pentdallem nominavit [...], **id est caput cecatum seu orbatum, in perpetuum rei memoriam pro eo quod in eodem loco regina propter continuam rancorem et maliciam quam contra Samsonem insontem indebite tenebat fuerat cecata et extincta.**

Le plus souvent, toutefois, il se contente de reformuler, en termes strictement synonymes, le mot ou l'énoncé glosé, ce qu'il faut sans doute mettre en relation avec l'aspect inabouti de son travail. Certaines gloses sont peut-être à lire comme des hésitations qu'il n'a pas eu le temps de résoudre entre le texte de la *Vita* et sa traduction personnelle :

- § 4 (*Vita*, II, 3) : insipienter intumuerat **seu superbauerat**
- § 8 (*Vita*, II, 6) : equum illum mansuetavit **seu mansuetum fecit**
- § 10 (*Vita*, II, 8) : Sanson zonam suam collo serpentis indidit **seu posuit**
- § 11 (*Vita*, II, 9) : locum illum Pentdallem **nominavit seu uocavit**

#### *Importation de problématiques étrangères à la Vita*

Ces extensions de faible amplitude reviennent très régulièrement sous la plume du chroniqueur mais elles sont moins remarquables que ses quelques additions massives. Il retouche en particulier l'image des personnages et introduit de nouveaux éléments d'explication qui éclairent sous un jour nouveau tel ou tel épisode et en donnent des détails absents de la *Vita* - et qui, généralement, lui sont totalement étrangers. Ainsi, dans la *Vita*, le portrait de Comor, qui n'est pour Baudri qu'un usurpateur, n'est guère développé, et une fois que sa défaite a été signalée, on n'en entend plus parler. Le chroniqueur, lui, ajoute un épilogue et retrace la fin du tyran (§13) ou, toujours dans le même paragraphe, insiste sur un aspect de sa personnalité qu'il connaît par d'autres sources. D'après Baudri, les Bretons haïssaient en Comor l'assassin du prince légitime et l'usurpateur. Le chroniqueur y ajoute –maladroïtement (le temps du verbe n'est pas conservé et la phrase, excessivement prolongée, devient bancale)- que sa qualité de Barbe-Bleue n'est pas étrangère à cette haine :

§ 13 (*Vita* II, 16) : abhorrebant Comorum [...], utpote qui, cruentis manibus Juduali patre necato, Britanie dominatum usurpauerat **ac etiam uxores suas pregnantes et ultimate Triphinam suam coniugem pregnantem – que Triphina erat filia Veroci Venetensium comitis – necnon et Tremorum filium suum [...] decapitavit.**

De même, tient-il à réhabiliter la figure de Judual qui, dans la *Vita*, demeure assez anecdotique et apparaît comme une marionnette manipulée par le saint plus que comme un prince marquant dans l'histoire de la Bretagne. Baudri, qui conclut là sur le rôle politique de Samson en Bretagne (et celui de Judual), indique que Judual, se recommande à Samson comme un fils à son père. Le chroniqueur y va alors de sa digression pour signaler les efforts de Judual pour rétablir la Bretagne dans son « état ancien », notamment en ce qui concerne les églises<sup>1</sup>. Mais c'est surtout la figure de Childebert qui fait l'objet de discours explicatifs. Dans la *Vita*, il apparaît comme le type même du « bon roi », alors que pour l'auteur de la *Chronique*, c'est avant tout le roi de ces « Francs envieux et féroces » qui ne songe qu'à étendre son pouvoir en Bretagne. C'est d'ailleurs pourquoi il aurait refusé d'accéder à la demande de Samson de « rendre » le prince breton à ses sujets. Là où Baudri avouait son ignorance sur les

<sup>1</sup> § 13 (ex *Vita* II, 19) : « et ecclesias Britanie per Conomerum tyrannum ex parte una et per Gallos inuidos aliena sibi affectantes, ex alia, proh pudor, desolatas et earum prelatos et ministros quasi in seruitute diu detentos, in quantum potuit in statu pristino reducere curavit »

motivations du souverain franc, le chroniqueur impose une longue explication –dont nous ne donnons ici que les principaux points :

§ 5 (Vita II, 4) : *Incertum habeo qua de causa nolebat rex sancto Samsoni satisfacere [...]. Verumtamen certum est quod, tunc temporis, rex Childebertus, [...] omnibus modis quibus melius poterat Britanniam subiugare [...] nitebatur [...]. Partem Conomori callide fouere fingeat ne contra ipsum per bella insurgeret, qua de causa Conomerus maledictus permisit Childebertum Gallorum regem quasdam franchisias nonnullarum regionis Britannice ecclesiarum a regibus Britannie temporibus antiquis ante quam Galli fuissent Christiani fundatarum et dotatarum confirmare.*

Tous ces éléments étrangers à la *Vita*, simples appositions, gloses ou additions plus massives, n'entament pas la lettre du texte ni même son intrigue. Exprimée dans les termes mêmes de la *Vita*, elle est bien la même que celle de la *Vita*. Mais, privée du contexte plus général de la *Vita*, elle n'est plus utilisée que comme une pièce à verser au dossier de l'histoire de la Bretagne pour une période donnée. Ainsi, la restauration de Judual jouait dans le texte de Baudri un rôle secondaire : c'était un épisode parmi d'autres de la vie de Samson, une des manifestations de sa sainteté, de son élection divine. Judual, Comor et Childebert n'étaient que les faire-valoir du saint. Dans le *Chronicon*, Samson est redéfini à l'aune de son rapport à la Bretagne, tout comme les personnages qui l'entourent : il est « l'archevêque des Bretons » qui les aide à rétablir le prince héritier, Judual. Ce dernier est le « prince des Bretons » qui veut rendre à la Bretagne son ancienne dignité, Comor un « tyran maudit », un monstre imbu de pouvoir et de sang qui a ruiné la Bretagne, Childebert un roi expansionniste qui, en dépit du droit, s'arroge des franchises d'églises bretonnes et contribue à désoler la contrée.

La compilation de textes disparates (genres, époques, auteurs différents) est pour l'auteur du *Chronicon* l'instrument majeur de l'histoire de la Bretagne qu'il entend écrire. Même si l'on prend en compte la dimension inachevée de son travail, il est visible qu'il ne s'est pas soucié de développer son propos en y intégrant des sources pour l'illustrer ou le préciser. A l'inverse, il a collecté et copié des textes variés qu'il prétend élucider et interpréter, en les sollicitant parfois abusivement, à la lumière d'autres éléments. L'essentiel de son travail réside donc d'abord dans le choix de ces textes qu'il retranscrit dans un ordre plus ou moins chronologique et dans la sélection qu'il opère à l'intérieur de chacun d'eux. Pour le reste, il a greffé des appendices explicatifs – gloses, appositions ou long paragraphe – dans ses sources plutôt que de les remanier pour les adapter à son point de vue.

Ces éléments qui apparaissent comme des marqueurs du style personnel de l'auteur ne sont pas seulement dus à l'état transitoire dans lequel a été saisi le *Chronicon*. Ils pourraient aussi répondre à une volonté de fournir un semblant d'unité à des sources hétérogènes. En tout cas, ils semblent traduire une certaine défiance du chroniqueur vis-à-vis de la langue latine – qu'il manie toujours avec difficulté<sup>1</sup>. Beaucoup de passages de sa main, y compris les gloses strictement lexicales, reformulent ou complètent des contenus suffisamment explicites, rendent plus visibles des conclusions qui s'imposent ou répètent, presque au mot près, des énoncés antérieurs ou à venir. Enfin, les interventions de l'auteur ont tendance à traduire le contenu des

---

<sup>1</sup> Léon Fleuriot, préface au *Chronicon*, *op. cit.*, p. 9, parle –à juste titre– d'un latin « volontiers ampoulé, contourné, rempli de gallicismes ».

textes qu'il a retenus en termes anachroniques. Ainsi, il va de soi que la bipartition schématique qui traverse l'ensemble du *Chronicon* et réduit les acteurs de l'histoire de la Bretagne à rejouer toujours les mêmes rôles d'opposants ou d'adjuvants à la Bretagne est totalement étrangère à un Baudri. L'évêque de Dol qui écrit au début du 12<sup>e</sup> siècle et professe par ailleurs un mépris bien senti à l'égard de la Bretagne ne pouvait donc voir en Childebert un roi des Francs hostile à la Bretagne et décidé à l'annexer en niant les libertés et les franchises des églises, etc.

Ainsi, quoiqu'il en détourne l'esprit, le chroniqueur reste relativement fidèle à la lettre des textes qu'il utilise, en tout cas assez pour qu'on ne puisse négliger son témoignage quand il s'agit d'établir l'édition d'un texte dont la tradition manuscrite est peu fournie. Ainsi, le texte de la *Vita S. Samsonis*, une fois bien compris le mécanisme et le contenu des interventions de l'auteur de la *Chronique*, gagne beaucoup à y être confronté : certaines lacunes peuvent être comblées, quelques fautes expliquées et corrigées. De même que Léon Fleuriot invitait ainsi à reconsidérer ce qu'on savait de la *Chronique de Nantes* à la lumière des nombreux extraits qu'en donne le *Chronicon*<sup>1</sup>, il semble indispensable de recourir à la *Chronique* à chaque fois qu'un texte qu'elle contient – et elle en contient beaucoup – n'est connu que par une tradition manuscrite unique ou fragmentaire.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 11.